

## Calendrier procédure de mutualisation

### Rentrée septembre 2025

**7 février 2025** : date limite de rendu du fichier comportant la liste actualisée des masters mutualisables et les éventuelles modifications sur le dossier de candidature.

**14 février 2025** : envoi du dossier finalisé aux ScPo pour transmission aux étudiants

**du 17 février 2025 au 5 mars 2025** : Transmission des dossiers aux étudiants des différents ScPo + liste des masters mutualisables mise à jour

**2 avril 2025** : date limite du retour des dossiers de mutualisation par les étudiants auprès des directions des études

**05 mai 2025** : date limite de l'envoi groupé des dossiers par les directions des études dans les IEP demandés

**16 mai 2025** : date limite de réception des dossiers de mutualisation dans les IEP. Au-delà de cette date les dossiers reçus risquent de ne pas être examinés.

**Entre le 10 juin et le 11 juillet 2025** : transmission des résultats aux correspondants « mutualisation » et/ou aux étudiants